

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**Communauté de communes P****EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION  
CC\_2025\_039**

L'an deux mille vingt cinq, le trente et un mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 25 mars 2025, conformément à la loi.

**OBJET :****AFFAIRES GENERALES ET  
NUMERIQUES****AFFAIRES GENERALES*****Modification de la  
composition des  
commissions  
thématiques*****Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Anne-Sabine PLAYS, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Alain DUCHESNE, Alain BOS

**Présents au vote de la  
délibération :**

Titulaires et suppléants  
présents : 42  
Procurations : 7

**Nombre de votants : 49****Ont donné pouvoir :**

Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART  
Vinciane FABER, procuration à Olivier VERCRUYSSSE  
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX  
Christian DEVAUX, procuration à Patrick LEMAIRE  
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY  
Guillaume FLUET, procuration à Nadège BOURGHELLE-KOS  
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

**Absents excusés :**

Isabelle LEMOINE, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX

**Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 31 mars 2025**

**Délibération CC\_2025\_039**

## **AFFAIRES GENERALES ET NUMERIQUES**

### **AFFAIRES GENERALES**

#### ***Modification de la composition des commissions thématiques***

**Le Conseil Communautaire,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations CC\_2020-135 et CC\_2020-177 des conseils communautaires des 28 septembre et 7 décembre 2020, portant adoption du règlement intérieur des assemblées,

Vu la délibération CC\_2020\_136 du Conseil communautaire en date du 20 septembre 2020 relative à la création des commissions thématiques,

Considérant la création de six commissions thématiques :

- Commission 1 - Mobilité - Aménagement - Autorisation du droit des sols (ADS)
- Commission 2 - Développement économique - Alimentation
- Commission 3 - Famille
- Commission 4 - Finances - Ressources Humaines - Mutualisation - Voirie - Bâtiments - Éclairage Public
- Commission 5 - Environnement - Déchets - PCAET - GEMAPI
- Commission 6 - Commission Culture - Tourisme - Sports

Considérant que ces commissions thématiques sont composées de dix à douze membres maximum, conseillers communautaires titulaires et suppléants.

Considérant que chaque Conseiller communautaire ne peut être membre que d'une seule commission,

Considérant que les commissions thématiques sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire et rendent des avis sur les projets de délibérations,

Vu la délibération CC\_2020\_137 du Conseil communautaire en date du 28 septembre 2020 relative à la désignation des conseillers communautaires au sein des commissions thématiques,

Vu la délibération CC\_2021\_037 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Gilda GRIVON,

Vu la délibération CC\_2022\_208 du Conseil communautaire en date du 14 novembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Monsieur Luc WIBAUX,

Vu la délibération CC\_2022\_235 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Stéphanie DUFERMONT,

Vu la délibération CC\_2023\_026 du Conseil communautaire en date du 23 mars 2023 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Anne WAUQUIER et Monsieur Guillaume LABARRE,

Vu la délibération CC\_2023\_137 du Conseil communautaire en date du 3 juillet 2023 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Cathy POIDEVIN, Madame Evelyne DHELIN et Monsieur Guillaume FLUET,

Vu la délibération CC\_2023\_271 du Conseil communautaire en date du 18 décembre 2023 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Monsieur José DUHAMEL,

Vu la délibération CC\_2024\_028 du Conseil communautaire en date du 25 mars 2024 relative à la modification des commissions thématiques afin d'installer Madame Valérie LICTEVOUT,

Considérant le courrier daté du 14 février 2025 de M. Christophe THIEBAUT sollicitant sa démission de la commission 2 Développement économique,

Par courrier daté du 14 février 2025, Monsieur Christophe THIEBAUT, conseiller communautaire suppléant pour la commune de COBRIEUX, et membre de la Commission n°2 « *Développement économique, Agriculture et Alimentation* », a démissionné de cette commission.

Le Conseil communautaire est donc invité prendre acte de cette démission.

Où l'exposé de son Président,  
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

**DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS) :**

- ***D'acter la démission de Monsieur Christophe THIEBAUT, conseiller communautaire suppléant de la commune de COBRIEUX de ses fonctions de membre de la commission n°2 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

**Valérie NEUBYNCK**

Signé électroniquement par : Valérie NEUBYNCK  
Date de signature : 01/04/2025  
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,  
Le Président,

**Luc FOUQUET**

Signé électroniquement par : Luc FOUQUET  
Date de signature : 02/04/2025  
Qualité : PRESIDENT



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2025_039
Objet :	<b>Modification de la composition des commissions thématiques</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assembles
Identifiant unique :	059-200041960-20250404-CC_2025_039-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200041960-20250404-CC_2025_039-DE-1-1_0.xml	text/xml	882 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : CC_2025_039.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250404-CC_2025_039-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	181.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	4 avril 2025 à 10h59min49s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	4 avril 2025 à 11h09min26s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE
En attente de transmission	4 avril 2025 à 11h09min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2025 à 11h09min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2025 à 11h09min49s	Reçu par le MI le 2025-04-04